

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE
TERRITOIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE

ET DE LA CONSTRUCTION

SERVICE DES MARCHES

NIF : 000 234 015 0090 59

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° :08/2026

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de bordj Bou Arreridj, lance **un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'amélioration urbaine pour les lots suivants :**

LOT N° 01 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE TUNNEL EL MOKRANI COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 02 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE PLACETTE PUBLIC CITE 12 HECTARE COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 03 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE TUNNEL EL MOSALAHA COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 04 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE CITE ABD EL MOUMENE DEUXIÈME TRANCHE COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

Les entreprises publiques et privées intéressées par le présent avis et qui répondent aux conditions D'éligibilités suivant le tableau :

N°	capacités professionnelle : Possession d'un certificat de qualification et de classification professionnelle		capacités financières : avoir un moyen de chiffre d'affaires des trois meilleures années des cinq dernières années justifiées par bilans visé par services des impôts égal ou supérieur à	capacités Techniques : les références professionnelles pour un projet réalisé dans les dix dernières années justifiées par les attestations de bonne exécution	
	classification professionnelle	Catégorie		Montant De projet	Nature des travaux
01	- bâtiment comme activité principale	03 et plus	9.000.000.00	9.000.000.00	Aménagement et/ou Amélioration urbaine
02			8.000.000.00	8.000.000.00	
03	- bâtiment comme activité principale	02 et plus	5.000.000.00	5.000.000.00	
04	- bâtiment comme activité principale ou - travaux public comme activité principale				

- Présenter un certificat de bonne exécution qui prouve les capacités technique doit être délivré par des services contractants publics ou (EPIC-EPE) et signée par l'ordonnateur, (l'addition des montants des projets n'est pas prise en compte)
- les entreprises peuvent participer à un ou plusieurs lots, et ils ne peuvent en obtenir qu'un lot, dans le cas ou l'entreprise soumettrait l'offre la moins disante dans tous les lots, le lot attribué sera celui qui présente un écart « D » plus élevé ; « D » c'est la différence entre le montant de l'offre la moins disante et le montant de l'offre qui suit (la combinaison la plus avantageuse à l'administration)
- Les délais administratifs est plafonnée à 04 mois pour le lot 01 et 02 ; et 03 mois pour le lot 03 et 04 en cas ou l'entreprise propose un délai égale ou moins du délai proposé par les services contractant sa proposition va prendre en considération et en cas le soumissionnaire propose un délai exécution supérieur aux délais administratifs proposés seront éliminés de participation

Dans le cas groupement momentané d'entreprises:

- Le chef de fil du groupement doit conclure un protocole d'accord avec les membres du groupement , incluant le nom du groupement, son objet, la durée de validité et les responsabilités de chaque membre. Ce protocole doit également être signé et approuvé par tous les membres.
- Le chef de fil du groupement doit posséder tous les conditions D'éligibilités.
- Au moins un membre du groupement doit être titulaire d'un certificat de qualification professionnelle et de classification dans le même domaine que celui requis dans le tableau ci-dessus.

- Si le chef du fil du groupe ne dispose pas des compétences techniques requises (finances ou projet similaire), les compétences des membres du groupe seront prises en compte.

Peuvent retirer le cahier des charges en forma d'un CD est retiré auprès de la DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ, sise à boulevard MEHENNI ABD ELKADER route de MEDJANA - BORDJ BOU ARRERIDJ.

– Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière

01/ Le dossier de candidature contient

une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).

* une déclaration de probité renseignée, signée, cacheté et datée (selon le modèle joint).

* les statuts des sociétés.

* les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

* une copie du Certificat de qualification et classification valable à la date d'ouverture des plis.

* les bilans financiers des trois (05) dernières années visés par les services des impôts.

* des attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS + diplômes ou attestations de succès du personnel assuré valable à la date d'ouverture des plis

* **liste des moyens matériels :**

01- Matériels roulant :

➤ **cartes grises ou Récépissé valable + assurances+ contrôle technique pour les camions valables à la date de dépôt des offres.**

02- Matériels non roulant : dressé et délivré par un PV de l'huissier de justice ou expert auto ou commissaire au compte l'année en cours .

* Références professionnelles: joindre une attestation de bonne exécution du projet durant les dix dernières années délivrées par des services Contractants publics Signés par l'ordonnateur (**l'addition des montants des projets n'est pas prise en compte**) dans domaine demandé dans les conditions D'éligibilités

- **Remarque :** Tous les documents soumis doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

02/ Offre technique contient

* la déclaration a souscrire remplie, datée, signée (selon le modèle joint).

* un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 11 du cahier des charges permettant d'évaluer l'offre technique.

* **le cahier des charges contient à la dernière page la mention « lu et accepté » écrite à la main.**

03/ Offre financière contient

* lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).

* bordereau des prix unitaire rempli en chiffre et en lettre signé, caché et daté.

* devis quantitatif et estimatif rempli signé, caché et daté.

Les offres doivent comporter – un Dossier de candidature, une offre technique et offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise' la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales avec la mention « Dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention –
**SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR-LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

N° : 08/2026

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE POUR LES LOTS SUIVANTS :

LOT N° 01 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE TUNNEL EL MOKRANI

COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 02 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE PLACETTE PUBLIC CITE 12 HECTARE

COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 03 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE TUNNEL EL MOSALAHA

COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

LOT N° 04 RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE CITE ABD EL MOUMENE DEUXIÈME TRANCHE

COMMUNE BORDJ BOU ARRERIDJ

- la durée de préparation des offres est fixée à **21** jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

- les offres sont déposées au siège de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction

(service de l'administration et des moyens) - sise boulevard **MEHANI ABD ELKADER** route de **MEDJANA**

commune de **BORDJ BOU ARRERIDJ**. Le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **11h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit et a la même heure.

- Les soumissionnaires sont conviés à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour limité de dépôt des offres à **11h15** et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres .

- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée **90** jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

BORDJ BOU ARRERIDJ LE :

Le Directeur